

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE BASTELICA

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire à AJACCIO, le 31 octobre 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Mademoiselle Marie Françoise GIORGETTI, demeurant à BASTELICA (20119) Quartier Costa, née à AJACCIO (20000), le 9 novembre 1921, célibataire et décédée à BASTELICA (20119), le 17 décembre 2018.

Elle a possédé pendant plus de TRENTE ANS (30 ans) jusqu'à la date de son décès les biens et droits immobiliers suivants :

Sur la commune de BASTELICA (20119), une maison de village composée au rez-de-chaussée d'un séjour, une cuisine, deux chambres et un W.C. et au premier étage de quatre chambres et une salle de bains ainsi que trois caves au rez-de-jardin et un grenier, ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée cadastré section AB numéro 308 lieudit Costa pour 80ca et une parcelle de terre cadastrée section AB numéro 315 lieudit Costa pour 93ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

"Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr